

**Compte rendu du Conseil Municipal  
du 12 novembre 2020**

L'an deux mille vingt, le 12 novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 novembre, s'est réuni à la salle rencontre-familles du complexe Jean-Claude LABAT en séance publique sous la présidence de **Monsieur Patrick ROUSSELET**, Maire.

**Présents :**

- **Mesdames** Vanessa HERARD, Elisabeth PEYROUTET

- **Messieurs** Frédéric LEBLANC, Mathieu PEYROUTET, Serge CHOURRE, Vincent BRASSAT-LAPEYRIERE, Bernard GERE, Sébastien MAJESTE, André PELECQ-ESCRABES, Michel PERPIGNAA,

**Absents représentés :** Annie ESPOSITO, Christine DOS SANTOS, Fabien RAPATEL

**Absent :** José CASANOVA

**Secrétaire de séance :** Michel PERPIGNAA

**Début de séance :** 20 h 45

Approbation du compte rendu du 1<sup>ER</sup> octobre 2020

**1) DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA VOIRIE 2021**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis l'entrée dans la CAPBP, la commune a en charge la voirie communale. Il s'agit d'une lourde charge pour la commune : 37 515 €. Le Département a mis en place la possibilité de percevoir une subvention d'environ 25 %, avec un plafonnement des travaux à 29 644,20 € et pour laquelle nous souhaiterions nous inscrire.

Serge CHOURRE intervient pour expliquer que ces travaux sont déjà budgétisés, qu'ils devaient être réalisés par la société SOGEBEA, or celle-ci a décidé de revoir le montant des devis initiaux, avec une augmentation de 40 %, ce que la commune a refusé.

Le montant des travaux étant inférieur à 40 000 €, il est possible de s'adresser à une autre société.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, approuve à l'unanimité le dossier de demande de subvention pour la voirie communale pour l'année 2021

## **2) VALIDATION DU CHANGEMENT D'ORTHOGRAPHE DE 2 CHEMINS COMMUNAUX**

Il s'agit de formaliser le changement de nom de deux voies communales. A priori, le Conseil se prononce contre. Un complément d'information est nécessaire avant de prendre une décision définitive.

## **3) SYNDICAT MIXTE A LA MOBILITE - CAPBP CONVENTION DE DELEGATION DE L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES A LA COMMUNE SUR SON TERRITOIRE**

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de délégation de l'organisation des transports scolaires à la commune de Saint-Faust sur son territoire, avec le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités, autorité organisatrice des transports urbains.

Le Conseil valide à l'unanimité.

## **4) SDEPA : PROGRAMMATION "FACE AB" (Extension à vocation économique souterrain) 2020**

Après plusieurs projets, la solution retenue pour alimenter l'installation d'élevage de M. Fabien RAPATEL consiste en une traversée de la chaussée en aérien depuis le poteau situé chez M. André PELECO-ESCRABES et continuation en sous-terrain jusqu'à la parcelle.

Le SDEPA vient de nous faire parvenir le montant des travaux qui s'élève à 27 271.33 € TTC. La part communale est de 6 216.25 € à financer soit par un emprunt auprès du Syndicat ou sur « fonds libres ».

Le Conseil décide que cette somme serait financée sur des fonds libres, sachant que le demandeur doit la prendre en charge.

Cependant, lors du conseil municipal du 7 novembre 2019, la décision a été prise de participer au règlement de 50% de cette somme. Le conseil valide, à l'unanimité, cette participation.

## **5) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020**

Le montant des subventions aux associations a été validé lors du vote du budget le 27 juillet 2020. Le Conseil valide le versement de ces subventions, les associations doivent fournir en retour, le compte-rendu de leur dernière Assemblée Générale avec leur budget détaillé.

Il est rappelé que toutes les salles municipales sont fermées par arrêté municipal.

## **6) DIVERS**

*- Evolution des fonds de concours de la CAPBP pour l'exercice 2021-2026.*

L'exercice 2015-2020 était doté d'un montant de 10 M€. En fait, 7,3 M€ ont été utilisés pour aider au financement de 80 projets répartis sur 30 communes. L'aide était plafonnée à 30 % du montant HT.

Pour l'exercice 2021-2026, un montant de 9 M€ est prévu, avec des taux dégressifs en fonction du coût du projet.

Pour cette période, l'aide sera limitée à deux projets par commune.

*- Réunion avec deux prestataires*

Suite à la proposition de la CAPBP de fournir un service comprenant la téléphonie, l'informatique, etc.... les représentants des sociétés de service informatique et bureautique ont été reçus pour leur exposer la situation.

La municipalité attend le retour d'expérience de la commune d'Aussevielle avant de se prononcer avec l'intention de ne pas sacrifier des services fiables et réactifs sous le seul aspect du coût.

*- Lancement de l'action "Préserveons la Nature" par Lasseube*

La commune de Lasseube va lancer un projet de sciences participatives : « Mon village, espace de biodiversité ». Les communes voisines ne peuvent pas rester indifférentes à cette démarche. Des rencontres devront être programmées pour faire le point de l'avancement du projet et voir comment Saint-Faust peut aussi progresser dans la protection de l'environnement et de la biodiversité.

*- Réunion préparatoire pour la reconduction du RPI Aubertin-Saint-Faust*

Une réunion avec les enseignants et les Maires des 2 communes a permis de faire le point sur la rentrée 2021 : reconduction du RPI et organisation scolaire. Nous sommes dans l'attente d'instructions de l'Inspection Académique.

*- Bilan de la rentrée du 2 novembre*

La rentrée s'est bien passée ; la mise en application des nouvelles consignes est bien suivie, en particulier le port du masque par les enfants à partir de 6 ans.

*- Compte-rendu des travaux de la commission animation*

✕ La mise en place du conseil municipal des jeunes, avance, les modalités de création et de fonctionnement sont en cours d'étude.

✕ Application Intra Muros : le nombre d'abonnés augmente régulièrement, il est actuellement de 165. Il faut que chaque abonné en fasse la promotion.

✕ Il est envisagé que les conseillers référents aillent à la rencontre des administrés pour échanger sur les attentes réciproques. La municipalité souhaiterait entre-autres avoir pour chaque maison, un numéro de téléphone et une adresse mail pour des raisons de sécurité et faciliter les échanges. Ces données seront à l'usage exclusif de la Mairie.

✕ La commission étudie le cahier des charges pour l'ouverture d'un espace de télétravail sur la commune. L'existence d'une liaison à très haut débit dans le bourg est un atout prépondérant.

*- Illuminations de Noël*

Le matériel sera testé le samedi 28 novembre et son installation est prévue le samedi 5 décembre.

*- Point sur le PLUi de la CAPBP pour la révision en cours.*

Une révision limitée du PLUi est en cours ; le Maire a rencontré le responsable du PLUi auprès de la CAPBP, afin d'échanger sur les modifications prévues.

A cette occasion, une copie du courrier adressé directement par un administré au Président de la CAPBP a été remise au Maire. Cette demande concerne une autorisation de construire une habitation sur un terrain situé en zone A, ce qui va à l'encontre des règles du PLUi

.

*- Tracteur*

L'achat par la commune d'un tracteur équipé d'un gyrobroyeur et d'une benne afin de faciliter la tâche de notre employé communal est à l'étude.

Fin de séance : 22h00

Prochain conseil : mercredi 16 décembre 2020